

**Zeitschrift:** Revue du réseau suisse de l'historicisme = Zeitschrift des Schweizer Netzwerks für Historismus : Historismus.ch

**Herausgeber:** Réseau suisse de l'historicisme = Schweizer Netzwerk für Historismus

**Band:** 3 (2022)

**Artikel:** De la machine hydraulique au Jet d'eau : l'innovation technique entre dissimulation et exhibition (Genève, 2e moitié du 19e siècle)

**Autor:** Ripoll, David

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1029743>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## De la machine hydraulique au Jet d'eau : l'innovation technique entre dissimulation et exhibition (Genève, 2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle)

David Ripoll, Office du patrimoine et des sites du canton de Genève

L'agrandissement de Genève sur le terrain des anciennes fortifications dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle offre un cas d'étude intéressant en matière d'innovation technique. Son ampleur et la durée relativement courte de sa réalisation – entre 1850 et 1900, la ville double en taille et en nombre d'habitants – doivent en effet beaucoup au perfectionnement des techniques constructives et à l'avènement de matériaux inédits. Du point de vue urbanistique, les quartiers nouveaux affichent clairement leur modernité en regard de la ville ancienne, et en particulier des secteurs les plus denses. Si la largeur des voies, les plantations d'alignement ou le revêtement de sol sont ainsi les signes tangibles d'un nouveau paradigme urbain, les réseaux techniques – eau, gaz, électricité – qui constituent la charpente de la ville sont, eux, plus discrets : certains sont dissimulés, enfouis dans le sol, tandis que d'autres accèdent à une forme de visibilité.

### Le « génie remuant »

Dans un texte rédigé en 1856, l'écrivain Adolphe de Circourt évoque le passage d'une ville fermée à une ville ouverte suite à la décision, prise en 1849 par le gouvernement genevois, de démolir les fortifications :

L'ancienne Genève était dans ses murailles. En les abattant, on sacrifiait les souvenirs, on démentait l'histoire et l'on commençait un cycle nouveau. Genève démantelée serait une ville américaine sur le lac Léman au lieu de l'être sur le lac Ontario.<sup>1</sup>

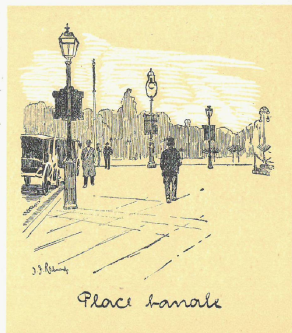
Le sentiment exprimé ici – et Circourt est loin d'être le seul à l'éprouver – est celui d'une double fracture : avec le passé d'une part (l'événement évoqué, la démolition des fortifications, est en contradiction avec l'histoire) ; avec la géographie d'autre part, puisque l'écrivain présage une destinée américaine pour Genève, à l'image de Toronto au bord du lac Ontario, à laquelle Circourt fait vraisemblablement allusion bien qu'elle ne soit pas à proprement parler sur le sol américain.

La crainte exprimée par cet auteur – car c'est bien d'une crainte qu'il s'agit, autant que d'une prédiction – tourne quelques années plus tard à la plainte

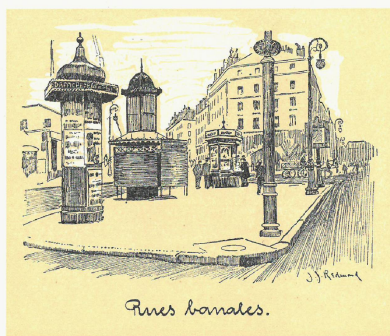
---

<sup>1</sup> Circourt 1932, 43.

Une ville prospère doit, fatalement, se transformer, s'adapter à des besoins nouveaux de circulation, à des exigences de propreté, d'hygiène et de confort; toutefois, cette évolution ne doit pas se faire brutalement, mais s'opérer avec un respect filial pour tout ce qui peut, sans inconvénient, être conservé. Nous avons toujours soutenu, disait M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, et l'observation, autant que l'étude, nous ont, de plus en plus, confirmé dans cette opinion que les architectes produiront les plans de rues et de monuments les plus satisfaisants pour l'œil, les plus originaux et les plus durables en tirant parti des accidents topographiques, des exigences pratiques et des nécessités imposées par l'usage auquel les monuments sont destinés. Le beau mérite de commencer par tout niveler, de planter, sur le sol aplani, un décor monumental, tiré de toutes pièces des souvenirs classiques de l'artiste! Le beau mérite de loger, tant bien que mal, derrière une façade théâtrale ou



symétrique, les services auxquels le bâtiment est destiné! Combien plus intéressante et plus vivante sera l'œuvre de l'architecte qui, prenant corps à corps les difficultés de sa tâche, aura complété le panorama urbain par un ensemble monumental s'adaptant à la topographie du site, satisfaisant aux exigences de la circulation et tirant parti des moindres accidents du terrain.



— 173 —

Fig. 1. Une «place banale». Guillaume Fatio, *Ouvrons les yeux! Voyage esthétique à travers la Suisse*, Genève: Atar, 1904, 173.

chez ceux qui, comme l'écrivain Henri Frédéric Amiel, ne se reconnaissent pas dans les quartiers de la nouvelle Genève. Ainsi en 1877, Amiel note dans son *Journal intime* à propos du quartier de Rive :

Ce quartier américain me persécute par le bruit, la lumière et la poussière du jour, par l'humidité du soir; et que serait-ce les jours de bise, de boue, de dégel, de pluie? Je me sens ici dépaysé, désencadré. Ce n'est pas mon site, mon milieu, mon climat, ma patrie. J'y suis en voyage, comme dans un hôtel des bords du Rhin.<sup>2</sup>

Cet effet d'étrangeté, ou plutôt d'extraterritorialité, qu'éprouve Amiel dans sa propre ville, le texte in situ bien les causes: c'est le bruit, la lumière et la qualité de l'air du quartier de Rive qui heurtent la sensibilité de l'auteur. Aucun commentaire en revanche n'est fait sur l'aspect de la ville elle-même, ses rues, ses places, ses immeubles d'habitation. A l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, Guillaume Fatio ne manquera pas de commenter, et d'illustrer, ce nouveau paysage urbain (Fig. 1). Dans son livre *Ouvrons les yeux! Voyage esthétique à travers la Suisse*, les rues et places «modernes», qu'il déprécie en les qualifiant de «banales», se caractérisent par un mobilier urbain stéréotypé, commercialisé à l'échelle planétaire.<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Amiel 1993, 172.

<sup>3</sup> Fatio 1904, 173.

Ces trois échos qui jalonnent la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle signalent une attitude réfractaire aux changements dus à «l'invasion de ce génie remuant, Protée si mélangé de vices et de vertus, qu'on divinise sous le nom d'industrie»<sup>4</sup> pour reprendre une expression d'Adolphe de Circourt. Mais qu'en est-il exactement de ce «génie remuant»? Comment se manifeste-t-il dans l'espace public? Seul retiendra ici notre attention le développement des réseaux hydraulique et, dans une moindre mesure, gazier et électrique. C'est en effet grâce à lui que les quartiers modernes peuvent se développer; corollairement l'extension progressive de la ville entraîne l'accroissement de réseaux comme celui du gaz, dont l'ingénieur Christian Isaac Wolfsberger prévoit en 1857 les différentes phases de mise en service.<sup>5</sup>

## La machine et le réservoir

Comme la gaine technique d'un bâtiment, les réseaux sont généralement apparents sur les plans et invisibles dans la réalité. De fait, les canaux à travers lesquels transitent les fluides (eaux claires et eaux usées, gaz et électricité) sont essentiellement enterrés<sup>6</sup>; ce qui circule n'apparaît qu'aux issues, aux points de stockage, d'écoulement ou de branchements (Fig. 2). Ainsi, c'est par les réverbères, les bouches à eau, les bouches d'égout, les réservoirs, les bornes-fontaines, les stations électriques ou les chevalets téléphoniques que les réseaux se manifestent dans l'espace public. Or, suivant leur type ou leur emplacement, suivant leur usage ou leurs destinataires, ces divers objets sont investis différemment: la plupart sont élémentaires, produits en série, mais certains sont sophistiqués, dessinés par les meilleurs architectes. Ils occupent, en d'autres termes, des positions différentes dans l'éventail où se répartissent l'utilitaire et l'agrément, ou l'ingénierie et les beaux-arts.

L'eau destinée aux fontaines publiques, à l'arrosage des rues, aux concessions particulières et à l'alimentation des moteurs est fournie par une machine élévatoire, installée au milieu du Rhône.<sup>7</sup> Fait intéressant, le local se visite. Figurant dans les guides de la ville, à l'instar du Musée Rath et de la cathédrale<sup>8</sup>, la machine hydraulique est un objet de fierté que les pouvoirs publics tiennent à montrer (Fig. 3). Elle a pourtant ses faiblesses: les panes sont fréquentes malgré des améliorations continues, ce qui engage les autorités municipales à construire un réservoir d'eau au début des années 1870 à l'extérieur de la ville, au Bois de la Bâtie. Cet équipement vient achever

---

4 Circourt 1932, 43.

5 Plan conservé au Centre d'iconographie genevoise, cote 40 G 03-05.

6 Evidente pour l'eau et le gaz, cette remarque vaut aussi pour l'électricité: dès 1883, des câbles souterrains destinés à l'éclairage sont établis par la Société d'appareillage électrique (Archives de la Ville de Genève (désormais AVG), 03.PV.42, p. 198, 343). Quant aux lignes téléphoniques, que l'on commence à installer au début des années 1880, elles peuvent être aériennes ou enterrées.

7 Sur la machine hydraulique: Broillet 1997, 243–249.

8 A titre d'exemple: Nouveau guide de l'étranger 1873, 18.



Fig. 2. Transformateur électrique à la place St-Gervais, 1905. Bibliothèque de Genève / Centre d'iconographie genevoise, SIG n13x18 00317.



Fig. 3. La machine hydraulique, B. Roy et Cie, 1870. Bibliothèque de Genève / Centre d'iconographie genevoise, vg p 2414.



un système hydraulique qualifié d'exceptionnel, propre à délivrer une fourniture d'eau de près de 500 litres par habitant, chiffre «qui n'est guère dépassé, à notre connaissance, que par Rome qui a hérité des aqueducs des anciens Romains et par New York»<sup>9</sup>, à en croire un commentaire du *Journal de Genève*.

Un premier projet de réservoir dessiné par l'ingénieur municipal montre un ouvrage à ciel ouvert, dont la forme est entièrement dictée par la fonction : les contreforts, les murs incurvés sont déterminés par le volume d'eau qu'ils sont destinés à contenir (Fig. 4). Ce projet est toutefois abandonné pour un ouvrage enterré dans une butte, dissimulé derrière une cascade artificielle dans un environnement que l'on aménage en promenade publique. Construit en 1873, le réservoir est souterrain, mais pas totalement camouflé : une petite tour est édifée pour en permettre l'accès (Fig. 5), à l'instar des pavillons qui, à Paris, surmontent le réservoir de Montsouris, établi entre 1869 et 1874. Comparativement à Paris, la tour est, sinon archaïsante, du moins historicisante, comme si la partie visible du réservoir construit en « ciment de béton » se devait d'afficher un langage architectural et des matériaux familiers, briques et tuiles traditionnelles.

A l'autre extrémité du réseau, il y a des réservoirs particuliers, logés au niveau supérieur des immeubles, et donc invisibles. Par ailleurs, les voies de circulation sont parsemées de «bouches à eau», autrement dit de points d'eau destinés au service contre l'incendie et à l'arrosage des rues. Contrairement à celles d'autres villes suisses, notamment suisses-almémaniques, les «bouches à eau» genevoises ne forment pas des bornes ; établies à fleur de la chaussée, elles se réduisent à un bouchon en fonte de petites dimensions. Il en va de même des bouches d'égout, réceptacles des eaux

Fig. 4. Projet de réservoir au Bois de la Bâtie, date indéterminée, Jean Marc Blanchot, ing. Archives des bâtiments de la Ville de Genève, 213.D.2 4039 01.

Fig. 5. Tourelle d'accès au réservoir du Bois de la Bâtie, vers 1883. Bibliothèque de Genève / Centre d'icônegraphie genevoise, VG P 2383.

<sup>9</sup> *Journal de Genève*, 28 juin 1873.

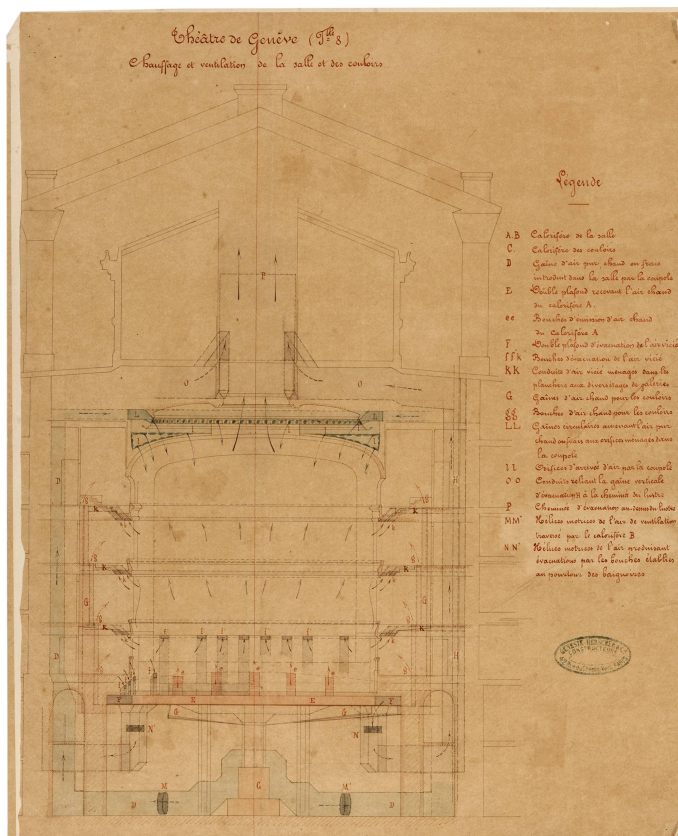


Fig. 6. Plan du chauffage et de la ventilation du Grand Théâtre, Geneste Herscher, constructeurs. Archives de la Ville de Genève, Neuve 3, Cartable 13, MG 9489.

de pluie, et des installations en lien avec l'évacuation des eaux usées, qui disparaissent progressivement à cette époque de l'espace public.<sup>10</sup>

## Au service du théâtre

Les canalisations peuvent aussi être connectées directement à des édifices publics importants, comme le Grand Théâtre, construit entre 1873 et 1879. En réalité, le fonctionnement de cet établissement doit beaucoup aux capacités d'alimentation en eau fournies par les nouvelles installations hydrauliques. Les précautions contre le feu y sont plus complètes que dans aucun autre édifice genevois, et même aucun autre théâtre de cette catégorie dans d'autres villes.<sup>11</sup> Le bâtiment renferme notamment des extincteurs automatiques, qui se déclenchent aussitôt que des flammes se manifestent. L'eau sert aussi, via des moteurs hydrauliques, à faire fonctionner des hélices qui vont pulser l'air chaud ou froid, en fonction de la température que l'on veut atteindre (Fig. 6). A eux seuls, les moteurs destinés à la ventilation absorbent plus de 1500 litres par minute, ce qui représente plus du septième des capacités de la machine élévatoire.<sup>12</sup> De fait, le couplage entre ventilation

<sup>10</sup> En matière de vidange, de nettoyage ou de ramassage des déchets, Genève voit son paysage sensible se transformer dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. La disparition des fosses d'aisance et la généralisation du tout-à-l'égout participe de ce tournant hygiéniste.

<sup>11</sup> Pouchet 1882, 506.

<sup>12</sup> La quantité d'eau consommée par les moteurs du nouveau théâtre est telle que le réseau tout entier s'en ressent : AVG, 03.PV.38, 688.

et chauffage atteint à Genève un niveau de perfection qui n'a d'égal que les théâtres de Vienne et de Bruxelles ; il est même supérieur, dit-on, à l'Opéra de Paris. Enfin, l'eau sert à activer un ascenseur hydraulique qui permet d'élever chevaux et voitures sur scène. La dépense liée au service hydraulique est par conséquent élevée – et il ne s'agit pas seulement du coût des installations, mais aussi de celui du personnel qualifié et de la consommation.

Le Grand théâtre forme ainsi un cas paradigmatique où les perfectionnements techniques sont escamotés au profit d'un décor que l'on pourrait qualifier de surchargé s'il ne répondait à la loi du genre. Entre le *decorum* et la prouesse technique, l'un prend visuellement le pas sur l'autre. On peut d'ailleurs remarquer que le goût des apparences touche également l'éclairage au gaz, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. En effet, si la plupart des réverbères de la ville sont produits en série, et commandés sur catalogue à des grandes firmes françaises, les candélabres placés devant le Théâtre sont des pièces uniques, dessinées en l'occurrence par l'architecte du bâtiment, Jacques-Elisée Goss. Le candélabre est ici un ornement urbain ; tout en éclairant le parvis du bâtiment, il attire le regard sur lui.

## L'eau en représentation

Généralement destinée à des besoins ordinaires, l'eau peut aussi être déployée pour le seul plaisir des yeux. C'est le cas notamment d'une fontaine que l'on fait venir de Paris en 1862 pour l'installer dans la promenade du Lac (futur Jardin anglais). Outre la nouveauté que constituent dans le paysage genevois les quatre figures mythologiques en fonte – Acis, Galathée, Neptune et Amphitrite –, cette fontaine a la particularité de consommer beaucoup d'eau, sans que celle-ci serve à autre chose qu'à rafraîchir l'atmosphère et susciter un plaisir visuel. Jusqu'alors, les fontaines genevoises avaient toujours une fonction utilitaire ; celle-ci inaugure un rapport à l'eau désintéressé, mais aussi un jeu formel inédit, associant les jets ascendants et les retombées d'eau dans le bassin. Le directeur du Service des eaux Edouard Lullin rend compte de ce tournant, en écrivant en 1869 :

Ce n'est plus seulement de l'eau qu'on demande de nos jours, il faut le reconnaître, c'est de l'eau en abondance ; ce n'est plus seulement à l'usage de l'eau qu'il s'agit de faire face, c'est au luxe de l'eau, et ce luxe si sain, si utile, si agréable et gracieux, Genève peut se le procurer et Genève ne voudra pas en rester privée.<sup>13</sup>

A l'occasion, la figure disparaît au profit de la seule matérialité de l'eau. C'est sans doute le cas dans la promenade des Bastions, où une fontaine est installée en 1874. A son sujet, un commentaire publié dans le *Journal de la construction et de l'industrie* nous apprend que : « Les curieux se perdent en conjectures à l'effet de savoir : par quel secret ressort, par

---

<sup>13</sup> *Journal de Genève*, 15 mai 1869.



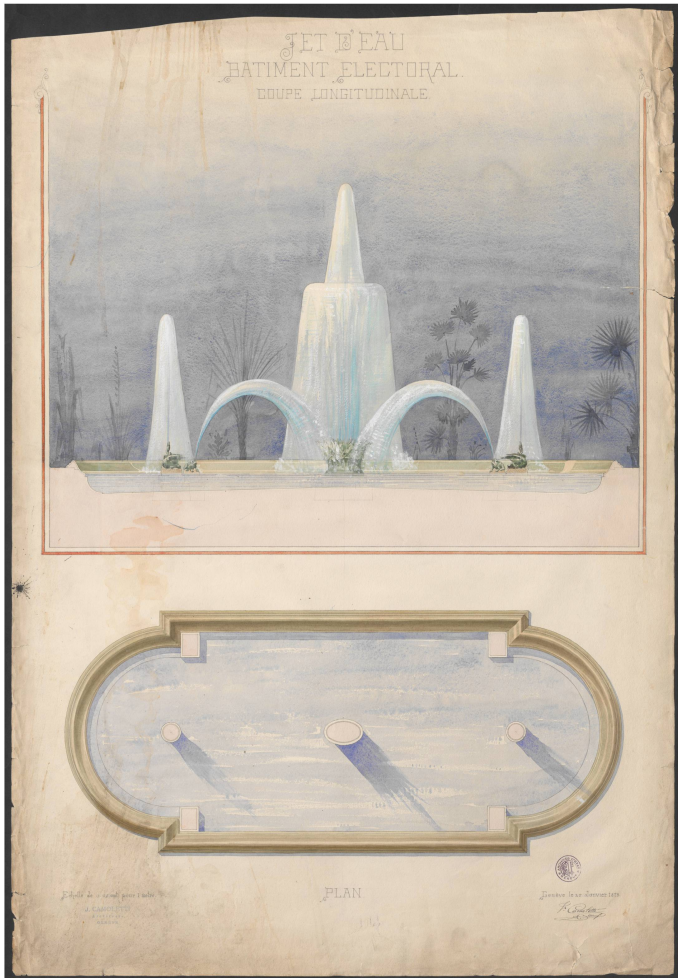


Fig. 7. Jet d'eau pour le bâtiment électoral, John Camoletti, arch. 1879. Archives d'Etat de Genève, Travaux BB 17/3.

quel enchantement, une fontaine peut fournir une quantité d'eau aussi considérable sans tuyaux de conduite apparent. L'inventeur de cette fontaine merveilleuse est M. Turrettini, directeur de la société de construction d'instruments de physique»<sup>14</sup>. En 1878, le même ingénieur Théodore Turrettini visite l'Exposition universelle de Paris et, à la demande du directeur du Service des eaux de la Ville de Genève, entre en pourparlers avec les constructeurs Lecouteux et Garnier, au sujet de l'achat de l'installation hydraulique qu'ils ont réalisée pour le service des eaux du Trocadéro.<sup>15</sup> Au près des autorités genevoises, Turrettini défend l'idée d'acheter les pompes de Lecouteux et Garnier, ce qui permettrait de doubler la production de la machine hydraulique. La Ville, cependant, renonce à cet achat, préférant des pompes zurichoises lors de la création, en 1880, d'une nouvelle station de pompage au quai de la Coulouvrenière.<sup>16</sup> Celle-ci permet, entre autres, d'alimenter un jet d'eau conçu par l'architecte John Camoletti, établi au même moment au centre d'un bâtiment destiné à divers usages civiques, le Palais électoral (Fig. 7).

<sup>14</sup> *Journal de la construction et de l'industrie*, 2<sup>e</sup> année, n° 43, 24 oct. 1874, 1.

<sup>15</sup> AVG, 03.PV.37, 732.

<sup>16</sup> Situé au n° 16 du quai des Forces-Motrices, ce bâtiment a été démoli et remplacé par une nouvelle station en 1992.

## Une eau d'artifice

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le service hydraulique fait un progrès remarquable avec la création de l'Usine des forces motrices sur le Rhône, capable notamment de fournir une «eau comprimée» pour les besoins de l'industrie.<sup>17</sup> A ce bâtiment est associé la naissance du Jet d'eau, qui s'imposera comme icône de la ville au 20<sup>e</sup> siècle. De la genèse du Jet d'eau, l'historiographie n'a retenu qu'un récit simplifié, selon lequel le jet serait originellement produit par une soupape de décharge, avant que les autorités ne s'y intéressent d'un point de vue esthétique et le déplacent dans un lieu plus digne, à savoir la rade de Genève.<sup>18</sup> Le Jet d'eau serait ainsi un précoce «ready-made», c'est-à-dire un dispositif fonctionnel qui, à la faveur de circonstances particulières, change de statut et ne rencontre plus, dès lors, qu'un regard émerveillé. Or, un examen détaillé des sources et la mise en relation avec les spectacles aquatiques en vogue à la fin du 19<sup>e</sup> siècle montrent que le fameux panache est moins le produit d'une révélation esthétique ou d'une «invention due au hasard»<sup>19</sup> qu'une mise en scène à la gloire du génie hydraulique.

Tout d'abord, la photographie la plus connue du premier jet d'eau ne montre pas le jaillissement d'une eau excédentaire comme on l'a cru, mais une gerbe délibérément produite pour un événement précis, à savoir l'inauguration le 17 mai 1886 du premier tronçon du nouveau bâtiment des Forces motrices à la Coulouvrenière (Fig. 8).<sup>20</sup> A midi pile, rapporte la presse, une foule considérable assiste à l'apparition d'un jet d'eau de 70 m de hauteur, venu «annoncer que les pompes étaient bien réellement en marche et que l'œuvre que le peuple genevois avait réclamée était faite et bien faite».<sup>21</sup> Plus tard dans la soirée, la «great attraction»<sup>22</sup> est renouvelée :

Vers neuf heures les pompes, qui avaient cessé leur travail dans la soirée, ont de nouveau été mises en marche et le gigantesque jet d'eau élevait sa gerbe étincelante qui, poussée par le vent du Midi, retombait en poussière. [...]. Une fusée, lancée de la place des Volontaires,

---

17 Imer-Schneider 1892.

18 Notamment : Services industriels de Genève 1986, Mayor 1991. Invariablement présente dans les publications récentes et les sites en ligne sur le Jet d'eau, l'idée d'une origine fonctionnelle de ce dernier n'est jamais attestée par des références à des sources d'archives. Elle est absente des publications techniques comme Turrettini 1890, Imer-Schneider 1892, Turrettini 1902, Bétant 1908, pourtant très complètes sur les installations du bâtiment des Forces motrices.

19 «Aménagement de la jetée du Jet d'eau», *Tracés* 8/2015, 28.

20 La présence des oriflammes ne laisse pas de doute à ce sujet. La même année, A. Viollier publie une version gravée de cette photographie, avec la légende : Inauguration des Forces motrices – le jet d'eau (*Hans-Jakob à travers la Suisse, 1886*, ill. par L. Dunki et A. Viollier, Genève : Agence des journaux, 1886).

21 «Inauguration des Forces motrices» *Journal de Genève*, 18 mai 1886. Les pompes sont mises en activité pour la première fois à cette occasion : Turrettini 1890, 169.

22 «Le great attraction, ou plus vulgairement le clou de la journée, sera sans contredit le jet-d'eau monstre, hauteur 75 mètres sur 30 cm de diamètre, qui fonctionnera ce jour-là seulement» annonce *Le Conteur vaudois* le 24 avril 1886, 2.



Fig. 8. Inauguration du bâtiment des forces motrices, 17 mai 1886. Bibliothèque de Genève / Centre d'icône-graphie genevoise, vg n18x24 01519.

a donné le signal de l'illumination générale. Aussitôt tout s'est embrasé, teintant d'abord en rouge, puis en vert le panache du jet d'eau. Cet embrasement général, qui a produit un grand effet, a clos cette belle journée.<sup>23</sup>

Activé par des pompes flambant neuves, le jet d'eau est l'équivalent d'un feu d'artifice, d'autant plus apprécié qu'il est combiné à une «illumination électrique». Rappelons ici que parmi les attractions développées dans le cadre des expositions internationales et universelles de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'une des principales est la «fontaine lumineuse».<sup>24</sup> Fruit d'une combinaison entre un jet d'eau et une projection de lumière électrique, les fontaines lumineuses ravissent les foules aux foires de Londres et Philadelphie en 1884, à l'Exposition universelle de Paris en 1889 ; à Genève, c'est au Tir fédéral installé sur la plaine de Plainpalais en 1887, au Grand Théâtre en 1891 puis à l'Exposition nationale de 1896 que le public les admire. A l'évidence, le jet d'eau de la Coulouvrenière appartient pleinement à cette famille de manifestations festives et spectaculaires. Suite à l'inauguration du 17 mai 1886, il est réactivé à quelques occasions et pourvu d'une installation électrique pour la nuit du 31 décembre 1890, date de son dernier jaillissement.<sup>25</sup>

<sup>23</sup> «Inauguration des Forces motrices», op. cit., 18 mai 1886.

<sup>24</sup> Buttica 1892. Jacques Gubler a été le premier à placer le Jet d'eau dans le contexte des attractions aquatiques du dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle : Gubler 1976, 184.

<sup>25</sup> Le jet est notamment provoqué le 8 août 1886, à l'occasion de la visite à Genève des membres de la Société helvétique des sciences naturelles: *Journal de Genève*, 8 et 10 août 1886.

L'année suivante, la création d'un jet d'eau dans la rade de Genève donnera une nouvelle – et longue – vie à la « fontaine lumineuse ». <sup>26</sup>

Rendant palpable l'importance des résultats mécaniques obtenus, le Jet d'eau peut en définitive se lire comme la forme achevée d'une technique en acte, sans autre but que la contemplation de ses effets. Il est en cela aux antipodes des réservoirs et des canalisations qui forment le système hydraulique : celui-ci est tout entier conditionné par sa finalité pratique et enfoui dans le sous-sol, celui-là n'a d'autre visée qu'une éclatante manifestation visuelle.

David Ripoll est historien de l'art, licencié de l'Université de Genève. Rédacteur à l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, et adjoint scientifique à la Conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève. Ses recherches et publications portent principalement sur l'architecture et l'urbanisme du XIX<sup>e</sup> siècle, avec une prédilection pour des thèmes relatifs à la mémoire, aux mutations techniques et professionnelles.

## Bibliographie

Henri Frédéric Amiel, *Journal intime*, t. 11, avril 1877–juillet 1879, Bernard Gagnebin et Philippe M. Monnier (dir.), Lausanne : L'Âge d'homme, 1993.

Alfred Bétant, *Notice sur le Service des eaux de la Ville de Genève et l'utilisation de la force motrice du Rhône à la Coulouvrenière*, Genève : Romet, 1908.

Philippe Broillet (dir.), *La Genève sur l'eau* (Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, 1), Berne : Société d'histoire de l'art en Suisse, 1997.

Constant Buttica, « Les fontaines lumineuses et leur application à Genève » *Bulletin de la classe d'industrie et de commerce de la Société des arts de Genève*, 1–2 (1892–1896), 109–120.

Adolphe de Circourt, *Genève (1815 à 1840)*: texte inédit [écrit en 1856] présenté avec une introduction, des notes et un index des noms propres par Paul-Emile Schazmann, Genève : Kundig, 1932.

Guillaume Fatio, *Ouvrons les yeux! Voyage esthétique à travers la Suisse*, Genève : Atar, 1904.

Jacques Gubler, « Genève hydraulique », *Nos monuments d'art et d'histoire*, 27, 1976-1, 184–185.

Edmond Imer-Schneider, *Notes & croquis techniques sur Genève*, Genève : E. Imer-Schneider, 1892.

Jean-Claude Mayor, *Le Jet d'eau de Genève : un centenaire qui a du panache*, Genève : Services industriels de Genève et Tribune éditions, 1991.

---

<sup>26</sup> « Proposition du Conseil administratif pour un crédit destiné à l'établissement de fontaines lumineuses dans la rade de Genève » : *Mémorial du Conseil municipal*, 10 avril 1891, 497–501; 21 avril 1891, 14–17. Buttica 1892 illustre le dispositif d'éclairage électrique, dissimulé dans un abri en bois à distance du Jet d'eau.

*Nouveau guide de l'étranger à Genève et dans les environs en 1873*, Genève : J. Jullien, [1873].

J. Pouchet, « Nouveau théâtre de Genève », *Le génie civil*, t. 2, n° 22, 15 sept. 1882, 505–509.

Services industriels de Genève, *1886–1986 : l'usine des Forces motrices de la Coulouvrenière a 100 ans*, Genève : s. n., 1986.

Théodore Turrettini, *Utilisation des forces motrices du Rhône et régularisation du lac Léman : travaux exécutés par la Ville de Genève sous la direction de Th. Turrettini*, 2 vol., Genève : Conseil administratif, 1890.

Théodore Turrettini, *Les installations hydrauliques et électriques de la ville de Genève*, Genève : Kündig, 1902.